



## SECRETARIAT FEDERAL - PV n° 4 du 1<sup>er</sup> mars 2001

**Présents :** S. CATHIARD - J. GRACIA – G. HERTRICH – A. LAURENT - G. MANFREDI - M. MARLE –

### DISTINCTIONS

#### MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2001, publiée au BODMR du 17 février)

##### \* Médaille d'Or

**EWANGE-EPEE MARYSE, épouse MAURY**, de Noisy-le-Grand (93), 43 sélections internationales entre 1981 et 1996.

**HOSTACHE EMMANUEL** lanceur à l'ASPTT Grenoble et Champion du Monde de Bobsleigh.

**ROBERT MAX** Athlé Sud 77 et Champion du Monde de Bobsleigh.

**PONSOT ROLAND** Alsace NA Haguenau, Trésorier du CD 67.

**FLORES MICHEL** Le Penthièvre A / Lamballe AC, ancien Président de la Ligue de Bretagne et ancien membre du Comité Directeur de la FFA.

**PERROT HENRI** AL Carhaix-Plouguer, ancien Président de la Ligue de Bretagne et ancien membre du Comité Directeur de la FFA.

**LE DANTEC FRANCIS** ASC Le Havre, Vice-Président de la Ligue de Haute-Normandie et Président de la CSO.

**VENOT JEAN-MICHEL** Individuel, Vice-Président de la Ligue de Côte d'Azur, Président du CD 06.

**ROUSSEL JEAN-PIERRE** ASPTT Lille Métropole, ancien Président du CD 59.

**HIVER CLAUDE** Sables d'Olonne EC, ancien Président de la Commission des Vétérans de la FFA.

##### \* Médaille d'Argent

**PHEULPIN ADRIEN** ancien vainqueur de Paris-Colmar à la Marche.

**BONNETOT CAMILLE** Individuel, Vice-Président de la Ligue d'Auvergne.

**RAYSEGUIER GUY** ASPTT Clermont-Ferrand, ancien Président du Club et ancien Vice-Président du CD 63.

**PELLADONI DANIEL** Vice-Président du SC Angoulême, membre du Comité Directeur de la Ligue Poitou-Charentes.

**CHALIFOUR JEAN-MARIE** Président du Club AG Pierre-Buffière (87)

**DAOULOUDET ANDREE** Membre du Comité Directeur de la Ligue du Centre et Présidente du CD 18.

**CHRISTIAN MANDROU** Montpellier A, 8 sélections internationales (Décathlon).

**SCHMOULOVITCH GILBERT** Galley AC / Les Clayes A, Président du CD 78.

**HARSCOUET GUY** Entraîneur du Nantes EC.

##### \* Médaille de Bronze

**OUAADI MOHAMED** O Marseille A / 1<sup>er</sup> Régiment Etranger Puylobouier, 3 sélections internationales.

**LAURENT HERNU** Stade Nogent-sur-Oise AC, 3 sélections internationales (Décathlon).

La FFA présente à tous les récipiendaires de cordiales félicitations.

### CARNET

*Disparition récente, a 74 ans, de **RAYMOND CHANON**, qui fut entraîneur à Sens puis CTD du Gard, à partir de 1968 et pendant près de 20 ans.*

La FFA présente des sentiments attristés de condoléances à sa famille et à ses proches.

## **1.- P.V. DES COMMISSIONS NATIONALES**

- CSO**    **PV n° 5 du 6 février.**  
En annexe de ce PV : les modifications de règlements consécutives au rétablissement des Championnats de France Espoirs qui se disputeront dans le cadre des Championnats de France Nationaux.  
**PV n° 6 du 13 février.**
- CSR**    **PV n° 4 du 14 février.**  
**PV n° 5 du 28 février.**
- CNV**    **PV n° 1 du 19 janvier.**

## **2.- P.V. DES LIGUES**

- ALS**    **Comité Directeur, PV du 5 février.**
- D-S**    **Bureau Directeur, PV du 19 février.**
- GUY**    **Comité Directeur, PV du 28 décembre 2000.**  
**Comité Directeur, PV du 18 janvier 2001.**
- H-N**    **Bureau Directeur, PV du 24 janvier.**
- I-F**    **Bureau Directeur, PV du 24 janvier.**
- LYO**    **Comité Directeur, PV n° 3 du 21 février.**
- P-L**    **Bureau Directeur, PV n° 1 du 23 janvier.**
- REU**    **Comité Directeur, PV du 12 janvier**

## **3.- REPRESENTATIONS ET REUNIONS PASSEES**

- **18 février**    **Commission Médicale Nationale**, à Liévin (NPC) : réunion d'étude sur l'organisation de la Commission et du Département Médical, en présence de B. AMSALEM, M. MARLE, B. BOUDJEMAA, J. GRACIA et J-C VOLLMER.
- **22 février**    **Paris Saint-Denis 2003** : tour d'horizon concernant le budget de l'organisation dont l'analyse doit être achevée fin mars ; en présence de B. AMSALEM, J. GRACIA et E. GABRIEL.
- **23 février**    **Budget de l'Athlétisme national** : premier examen du budget 2001 de la DTN en présence de B. AMSALEM, G. HERTRICH, J. GRACIA, R. DESCOUX, R. POIRIER, J-C VOLLMER et J-M EON.
- **26 février**    **Meeting Gaz de France de Paris Saint-Denis** : conférence de Presse en présence de B. AMSALEM, P. LAMBLIN et M. MARLE.
- **1<sup>er</sup> mars**        **Conférence de Presse du France Running Tour Adidas** : elle s'est tenue au Siège fédéral en présence du Président du CNOSE HENRI SERANDOUR, de BERNARD AMSALEM, JOËL LAINE, Directeur d'ASO (Semi-Marathon et Marathon de Paris), FREDERIC PIETRUSZKA et MICHEL LOUETTE (ADIDAS), ANDRE GIRAUD, ROGER BONNIFAIT et BENOIT ZWIERZCHLEWSKI et de très nombreux représentants de la presse, des médias et de partenaires.

Le France Running Tour Adidas a été présenté avec les dix grandes épreuves sur route qui le constituent.

#### **4.- COMPETITIONS PASSEES**

- ☞ **10 et 11 février** **Championnats de France en Salle des Epreuves combinées**, à Eaubonne (I-F) : les titres sont revenus en Seniors à LAURENT HERNU (S. Nogent-sur-Oise AC) 5 863 points et à SOPHIE MAROT (AC Auch) 4 109 points.
- ☞ **11 février** **Master de la Perche**, à Grenoble (D-S) : avec 4,32m, VANESSA BOSLAK (ASPTT Lille Métropole), encore Junior, bat le record de France (A.R. : 4,31m par MARIE POISSONNIER et AMANDINE HOMO)
- ☞ **16 au 18 février** **Championnats de France en Salle**, à Liévin (NPC) : à l'issue des compétitions suivies, le dimanche notamment, par un nombreux public, huit athlètes ont satisfait aux critères de sélection pour les Championnats du Monde en Salle des 9 au 11 mars à Lisbonne (POR) :
- |   |  |
|---|--|
| STEPHANE CALI (ASPTT Aix-en Prov.) :    | 6''70 au 60m ;                         |
| FLORENT LACASSE (Neuilly-Plaisance S) : | 1'48''50 au 800m (1'48''21 en série) ; |
| ALEXIS ABRAHAM (ASPTT Rouen) :          | 3'43''87 au 1 500m ;                   |
| BOUABDELLAH TAHRI (ASPTT Metz) :        | 7'53''10 au 3 000m ;                   |
| ODIAH SIDIBE (Neuilly-Plaisance S) :    | 7''27 au 60m ;                         |
| FABE DIA (Amiens UC) :                  | 23''31 au 200m ;                       |
| LINDA FERGA (B Argentan) :              | 7''98 au 60m Haies ;                   |
| NICOLE RAMALALANIRINA (Poitiers EC) :   | 7''99 au 60m Haies.                    |
- ☞ **23 février** **Meeting en Salle de Gand (BEL)** : MEHDI BAALA (ASPTT Strasbourg) se classe 2e du 1000m remporté par le Kenyan NOAH N'GENY en 2'17''26, en réalisant 2'17''36, nouveau record de France (A.R. par lui même : 2'18''90, l'an dernier).
- ☞ **24 et 25 février** **Championnats de France des Jeunes, à l'INSEP (I-F)** : plus de 1 200 participants et bonne organisation générale de la Ligue de l'Île-de-France.
- ☞ **24 et 25 février** **Match d'Epreuves combinées Juniors et Espoirs FRA-GBR-GER, à Eaubonne (PIC)** :  
La France remporte le classement Masculins devant la Grande-Bretagne ;  
en Féminines, l'Allemagne l'emporte devant la France et la Grande Bretagne ;  
la France remporte le classement Mixte.
- ☞ **25 février** **Meeting de Liévin NPC** : avec 4,33m, VANESSA BOSLAK (ASPTT Lille) bat le record de France (Junior, Espoir et Senior) du saut à la Perche et MARIE POISSONNIER (S. Clermontois) l'égale (A.R. : les 4,32m franchis par VANESSA BOSLACK aux Masters de la Perche de Grenoble, il y a quinze jours).  
Qualifiés pour Lisbonne : JEROME EYANA (60m), SANDRA CITTE (200m), MURIEL HURTIS (200m), LAETTIA VALDONADO (800m).  
Demandes de qualification à l'IAAF pour : MICKAËL LORIA (Longueur), LAURENT HERNU (Heptathlon), VANESSA BOSLAK et MARIE POISSONNIER (Perche).

**Erratum** : FLORENT LACASSE, a été précédemment indiqué par erreur comme licencié à l'EP Manosque (son ancien Club) ; il est désormais licencié au Neuilly-Plaisance Sports.

**NB** – Les Records de France sont indiqués dans ce PV sous réserve de leur homologation officielle.

#### **5.- INFORMATIONS FEDERALES**

- ◆ **Circulaire n° 4**, du 2 février, du Président BERNARD AMSALEM concernant la **Labellisation des Clubs** et adressant aux Présidents de Ligues les lettres et les chèques (\*) destinés aux Clubs labellisés, au titre de l'année 2001 (les 213 Clubs labellisés dès l'an dernier, plus 90 en 2001).

(\*) : chèques établis pour un montant total de **1 106 500 francs**.

- ◆ **Circulaire n° 5**, du 7 février, du Directeur Général JEAN GRACIA aux Secrétaires Généraux des Ligues concernant la 5<sup>e</sup> édition du dispositif national « **Fais-nous rêver** », parrainé notamment par les Ministères J & S et de la Ville, et le CNOSF.
- ◆ **Circulaire n° 6**, du 7 février, du Président BERNARD AMSALEM rappelant aux Présidents des Ligues et des Comités l'organisation de la **Journée d'Athlétisme Scolaire « Tous en piste »** du mercredi 28 mars. Le Président souhaite une collaboration active de nos structures et de nos licenciés à cette journée parrainée par Adidas.
- ◆ **Circulaire n° 7**, du 15 février, du Vice-Président Délégué GUY MANFREDI, concernant le **FNDS** et adressant au Président de Ligues une analyse des subventions reçues par ces dernières en **2000** et des informations à propos de la **note d'orientation** pour le **FNDS 2001**.
- ◆ **Circulaire n° 8**, du 1er mars, de la Secrétaire Générale ANNIE LAURENT aux Secrétaires Généraux des Ligues, leur demandant les **coordonnées** des Président, Secrétaire Général, Trésorier et de leurs Adjoints. Réponse attendue pour le 20 mars.
- ◆ **Circulaire n° 9**, du 1er mars, de la Secrétaire Générale ANNIE LAURENT aux Secrétaires Généraux des Ligues, leur adressant les timbres 2001 pour les cartes fédérales et régionales.

#### ◆ **Aide fédérale aux Clubs pour l'augmentation des points par licencié en 2000**

La CFB communique les informations suivantes :

- les comparaisons ont été faites à partir des Athlerama 1999 et 2000 ;
- pour une augmentation de 0,10 point, versement de 250 F (500F pour 0,20 point, 750 F pour 0,30 point, etc...) ;
- **374 Clubs** ont reçu un chèque selon le détail suivant :

250 F à <b>108</b> Clubs	1 500 F à <b>8</b> Clubs	3 250 F à <b>1</b> Club
500 F à <b>91</b>	1 750 F à <b>10</b>	3 500 F à <b>6</b>
750 F à <b>62</b>	2 000 F à <b>6</b>	4 250 F à <b>1</b>
1 000F à <b>46</b>	2 250 F à <b>6</b>	4 750 F à <b>1</b>
1 250 F à <b>25</b>	2 750 F à <b>2</b>	6 500 F à <b>1</b>

- soit la somme totale de **296 500 F**.

#### ◆ **Licenciés au 28 février**

A la fin du mois, **141 948 licenciés**, dont 14 205 licences Hors stade, soit - 0,2 % par rapport à la même de l'an dernier.

Hommes : 91 026 (+ 1,0 %)

Femmes : 50 922 (- 2,4 %)

Toutes les catégories H et F, des Ecoles d'Athlétisme à Espoirs, sont en baisse.

16 des 30 Ligues dépassent leur chiffre de l'an dernier à la même date.

#### ◆ **Site Internet de la FFA**

- En Février : 65 982 connexions pour 789 979 pages lues.  
Depuis début janvier : 111 971 connexions et 1 342 796 pages lues.
- **Provenances** en février : France 11 764, hébergeurs en .com : 7 142, Belgique : 154, Suisse : 152, Grande-Bretagne : 117, Allemagne : 108, Espagne : 97, Canada : 89, etc...
- Connexions par **types d'informations** : actualités : 19 752, Championnats de France : 13 741, résultats : 11 222, forum : 10 179, DTN : 4 532, statistiques : 4 371, etc...
- Connexions **intranet** en février : Ligues : 175, Clubs : 176, DTN : 70, Hors stade : 36.

- Messages diffusés sur le **forum** : 1 315 en janvier, 1 536 en février.

## **6.- EXTRAITS DE LA PRESSE**

### **● Le sport dans le rapport de la Cour des comptes**

(Source : *La lettre de l'économie du sport* du 31 janvier)

Comme chaque année, la Cour des comptes a mis un peu de sport dans son rapport. Cette fois, c'est l'organisation de la Coupe du monde de football qui est épinglée : outre les dysfonctionnements dans le domaine des règles d'appel à la concurrence (travaux de rénovation des stades de province réalisés dans l'urgence), la Cour constate des « *insuffisances* » dans la préparation des décisions relatives à la construction du Stade de France et à la négociation de la concession de l'ouvrage. « *On ne peut que regretter que ces décisions n'aient pas été précédées d'une étude sur la rentabilité de cette exploitation après la Coupe du monde* ». Ainsi, « *la capacité retenue, 80 000 places, ne constituait pas une exigence de la FIFA (...)* ». Le choix final se fondait donc, selon la Cour des comptes, sur des « *perspectives financières peu réaliste* ».

En conclusion, elle constate qu' « *une partie des erreurs commises dans l'organisation de la Coupe du Monde résulte du fait que n'a pas été suffisamment prise en compte, dès le début de la préparation de la manifestation, une situation où les rapports de force entre la FIFA, d'une part, et les responsables nationaux, d'autre part, sont défavorables à ces derniers. Dans un tel contexte (...), il importe que les règles fixant les obligations des parties soient initialement arrêtées de façon plus précise qu'elles ne l'ont été en la matière. Il faut aussi que l'Etat ne se laisse pas enfermer dans la position de solliciteur qui est d'abord la sienne et qu'avant même que son territoire soit choisi, il ait conduit l'ensemble des études qui lui permettront d'appréhender la portée des engagements qu'il prend. Faute de quoi, il sera contraint d'arrêter dans la précipitation des décisions essentielles, lourdes de conséquences pour l'avenir, et se privera des marges d'initiative indispensables à la conduite des difficiles négociations dont s'accompagne nécessairement la préparation des compétitions de cette importance* ». Comme un message adressé à Paris 2008.

### **● Dopage : les risques de la créatine selon l'Afssa.**

(Source : *La lettre de l'économie du sport* du 31 janvier)

« *La supplémentation en créatine constitue un risque actuellement insuffisamment évalué, en particulier à long terme, pour la santé du consommateur avec un risque carcinogène (cancérogène) potentiel* », a notamment conclu l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) dans un avis circonspect rendu le 23 janvier. Saisie sur ce dossier par les services de la concurrence et des fraudes en mars 2000, l'Afssa explique que, lors d'une supplémentation « *aiguë ou chronique* » de créatine, l'augmentation de poids corporel et celle de la masse musculaire sont essentiellement le fait de la rétention d'eau, et donc que toutes les allégations concernant la force, la vitesse, la puissance maximale, l'endurance, les performances, etc...ne sont pas confirmées à ce jour par des travaux scientifiques reconnus et validés. Mis à part des résultats plus probants chez les sédentaires ou les végétariens, les seuls travaux scientifiques significatifs montrent « *des résultats inconstants sur les exercices répétés, de haute intensité, durant 15 secondes ou moins* ». L'Afssa estime qu' « *une réévaluation régulière nécessitant la mise en œuvre d'études scientifiques est indispensable, tant des effets sur la santé que sur les performances* ». Ces travaux apparaissent d'autant plus indispensables que paradoxalement, les experts consultés proposent d'inscrire cette substance sur la liste des procédés et produits interdits.

La créatine est contenue dans l'alimentation d'origine animale ou produite par l'organisme en quantité suffisante pour assurer les besoins physiologiques. On n'a jamais observé chez l'homme de carences en créatine.

Marie-George Buffet a déclaré souscrire à la proposition d'inscrire la créatine sur la liste des produits interdits (arrêtée en France par le MJS) et a rappelé sa « *volonté de parvenir rapidement à l'élaboration d'une liste internationale unique* ».

● **Lu dans *L'Equipe*** (du 12 février), à propos de l'Assemblée Générale de la FF Natation qui a réélu Francis Luyce à sa tête et en attendant qu'un nouveau DTN soit nommé, ce propos rapporté du Directeur des Sports Joël Delplanque : « *Le DTN doit être le porteur de l'orientation technique, de formation et de sélection, le tout dans un projet fédéral global. Il s'agit de la combinaison de deux responsabilités* ».

## ● **Fédérations : quelle réforme des Statuts ?**

(Source : *La lettre de l'économie du sport* du 7 février)

Les négociations se poursuivent entre le CNOSF et le MJS sur la future réforme des statuts des fédérations sportives. Marie-George Buffet, renonçant à la formule des statuts-types actuels, veut aboutir à un décret de « *sept ou huit articles sur l'agrément, le corps électoral pour l'élection du comité directeur, la place des femmes et des jeunes. Tout le reste, chaque fédération va le construire à partir de sa réalité, des attentes de ses licenciés... C'est profondément nouveau et, je crois, moderne* », a-t-elle déclaré.

Les articles 8 et 16 de la nouvelle loi sur le sport fixent notamment aux fédérations des obligations de fonctionnement démocratique, de « *transparence de gestion* » ; d' « *égal accès des femmes et des hommes* » à leurs instances dirigeantes. La nouvelle loi dispose aussi que les fédérations « *sont dirigées par un comité directeur élu par les associations affiliées à la fédération (...). Chaque association affiliée dispose d'un nombre de voix égal au nombre de licenciés adhérents* ».

Dès le vote de la loi en juillet 2000, le CNOSF s'est montré très réservé face au principe « une voix par licencié » introduit par un amendement parlementaire de dernière heure. Le groupe de réflexion formé en son sein vient de rendre publique ses conclusions. Il estime que « *ce système risque d'affecter très sensiblement les équilibres mis en place (...) qui visaient notamment à parer aux risques de « sur-représentation » des gros clubs installés dans les zones urbaines* ». « De là (...) l'intérêt de statuts-types dont les dispositions laisseraient de larges facultés d'adaptation ». Il souhaite que chaque fédération puisse choisir entre l'élection directe des membres du comité directeur par les Représentants des associations affiliées, et une élection à deux degrés selon des modalités adaptées aux caractéristiques de chaque fédération.

Une autre question porte sur le mode de scrutin ; scrutin de liste ou uninominal ? « *Un scrutin de liste avec une représentation proportionnelle présenterait, notamment, l'intérêt de placer les candidatures sous le signe d'un programme (...)* », écrit le CNOSF. Mais « *l'unanimité se fait en faveur d'une liberté de choix entre représentation proportionnelle et scrutin majoritaire* », sous-entendu : uninominal. La parité hommes-femmes est admise selon l'idée d'une proportionnalité reflétant la répartition hommes-femmes de l'ensemble des licenciés de chaque fédération. La représentation des jeunes est souhaitée sur le principe, mais pose le problème des modalités de désignation ou d'élection au conseil.

Parallèlement à l'avis du CNOSF, le décret qui encadrera les futurs statuts fédéraux sera, comme tous les autres décrets, soumis à l'avis du CNAPS, le Conseil national des activités physiques et sportives non encore créé.

## ● **Fédérations internationales : effectifs en 2001**

(Source : extraits de *La lettre de l'économie du sport* du 14 février)

Il s'agit de Fédération Internationales reconnues par le CIO (65 au total) et, ci-dessous, les 35 qui rassemblent plus de 100 Fédérations nationales).

Par le biais des Fédérations Internationales, le CIO regroupe 6 945 Fédérations nationales.

A noter qu'il n'existe que 199 Comités nationaux olympiques et 189 membres de l'ONU.

<b>Volley-ball</b>	218	<b>Haltérophilie</b>	153	<b>Automobilisme</b>	119
<b>Basketball</b>	211	<b>Tir</b>	151	<b>Hockey sur gazon</b>	118
<b>Athlétisme</b>	<b>210</b>	<b>Karaté</b>	150	<b>Softball</b>	118
<b>Football</b>	204	<b>Handball</b>	146	<b>Squash</b>	116
<b>Tennis</b>	190	<b>Badminton</b>	145	<b>Roller-skating</b>	114
<b>Boxe</b>	190	<b>Lutttes associées</b>	142	<b>Aviron</b>	110
<b>Tennis de table</b>	186	<b>Sauvetage aquat.</b>	131	<b>Baseball</b>	109
<b>Judo</b>	183	<b>Tir à l'arc</b>	128	<b>Canoë-kayak</b>	108
<b>Natation</b>	176	<b>Equitation</b>	125	<b>Activ. Subaquatiques</b>	104
<b>Cyclisme</b>	169	<b>Quilles</b>	123	<b>Escrime</b>	103

<b>Culturisme</b>	169	<b>Gymnastique</b>	122	<b>Ski</b>	101
<b>Taekwondo</b>	161	<b>Voile</b>	121		

**Prochaine réunion : le jeudi 22mars 2001.**